Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 14 Août 1901. No. 39



JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

Une visite pastorale a Saint-Claude

Rentré à peine d'un voyage pénible aux limites de sa province ecclésiastique, faisant trève un instant aux multiples affaires qu'une absence assez prolongée a nécessairement fait naître, s'arrachant à toutes les préoccupations et sollicitudes d'un immense diocèse, Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface est venu, pasteur vigilant et plein de tendresse, apporter à la jeune église de Saint-Claude, Manitoba, la grâce et l'honneur de sa visite pastorale.

Arrivé le samedi 27 juillet vers 11 heures du matin Sa Grandeur est demeurée ici jusqu'au lundi 29 vers 3 heures de l'après-midi.

Saint-Claude! Ce nom, il y a cinq ans, qui le connaissait? Combien encore l'ignorent aujourd'hui. Qu'était alors cette petite place, cette colonie sortie en grande partie de la vieille France. Alors, c'était le désert entrecoupé de forêts et de marécages. Point de route, quelques habitants à peine, du bois et de l'eau: c'était tout. Les habitants de Saint-Claude ont traversé dans l'héroïsme des premiers jours les épreuves de la pauvreté, gardant, dans leur nouvelle patrie, les qualités nationales de courage, d'énergie et de vaillance que l'on retrouve toujours vivantes au cœur du Français quelque soit le ciel sous lequel il habite. Et voilà comment cette petite colonie a conquis son droit de cité; comment, fondation d'hier, elle compte parmi les autres places de la Province. Voilà pourquoi elle est fière de son titre de paroisse et pourquoi enfin son nom soulève déjà de nombreuses sympathies et parmi elles des sympathies qui lui sont d'autant plus chères qu'elles lui viennent, comme celles de ces jours derniers, de bien haut! *rigans de superioribus aquis.*

Cette visite de son archevêque venant apporter à cette population vaillante et forte, comme l'a si bien dit Dom Gréa dans son adresse au nom du clergé, "la parole de Dieu toute pure dans la doctrine, les opérations de Dieu toute miséricordieuses dans la grâce des sacrements, le gouvernement divin dans les directions salutaires de son autorité pontificale;" avec quel empressement, avec quelle docilité de cœur, avec quel enthousiasme ne l'a-t-elle pas accueillie.

Sans doute l'évêque venait à sa jeune église comme le grand sacrificateur dont la prière toute puissante fait monter au ciel, passant par lui, ses louanges, ses supplications et ses actions de grâce; sans doute il venait comme le pontife qui, ayant reçu le premier la parole de vie, forme la foi de son église en la lui transmettant; mais encore et surtout il lui venait comme un père vient à ses enfants. C'est aussi comme un père que ses enfants l'ont reçu. Ministre principal des sacrements dans son Eglise il a marqué les enfants du sceau du Saint-Esprit dans la Confirmation; il a donné l'Eucharistie pour la première fois à plusieurs d'entre eux; il a offert le divin sacrifice. Grand Prêtre il a prié pour tous; pour les vivants et pour les morts,—(combien touchante la cérémonie qu'il présida dans le petit cimetière)—; mais Père il est venu au milieu du collège sacerdotal de son église encourager ses fils, reconnaitre leurs services passés et les bénir pour le bien qu'il leur reste à accomplir. Père, il est venu bénir la statue de Saint-Claude, don de son cœur, bénir la modeste cloche paroissiale, bénir les familles, les grands et les petits, les mères et tout spécialement les petits enfants. Père et pasteur il s'est prodigué à tous au dehors et chacun a pu le voir, lui parler, recevoir de lui le conseil, le remède nécessaire à son âme, la parole de réconciliation.

Accompagné du Révérendissime Dom Gréa, le fondateur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et de Dom Paul Benoit leur supérieur en Canada, celui dont Sa Grandeur elle-même a dit: "qu'il pouvait être regardé comme le premier curé de Saint-Claude," Monseigneur était bien vraiment là chez les fils de Dom Gréa et de Dom Benoit, qui sont aussi les siens. Toute cette solennité revêtait donc le cachet d'une fête de famille.

Le Révérendissime Abbé de Saint-Antoine a admirablent parlé dans son adresse du sacrement de l'épiscopat, c'est-à-dire cette puissance mystérieuse qui du Père descend à son fils Jésus-Christ et de Jésus-Christ aux apôtres et à leurs successeurs. "Éclairés par la foi, a-t-il dit, nous recevons, Monseigneur, en votre personne vénérée Jésus-Christ qui vous envoie et le Père de Jésus-Christ, qui, le sacrant pontife de toute éternité, l'envoie pour le salut du monde. Car c'est de l'épiscopat qu'il a dit; "qui vous reçoit me reçoit, et qui me reçoit, reçoit mon Père qui m'envoie." Vous êtes en Jésus-Christ et avec lui l'unique époux des églises confiées à votre sollicitude et qui appartiennent toutes à l'unique Eglise, à l'Eglise Catholique présente et vivante en chacune d'elles."

Dans un langage vivant, je dirais presque militaire, un habitant de la paroisse, M. Montès, s'est fait l'interprête ému des sentiments de tous. Il a esquissé à grands traits l'historique de la colonie associant dans une commune louange, dans un même sentiment de reconnaissance et d'affection les noms de Dom Gréa, de Dom Benoit et des prêtres qui dirigent actuellement la petite paroisse de Saint-Claude que l'on doit regarder, à juste titre, comme leur œuvre personnelle. Cette œuvre, comme toute entreprise dont la pensée vient de Dieu, connut les épreuves inséparables des commencements: Rien de grand n'a de grands commencements" dit de Maistre. L'auteur de l'adresse ne voulait point passer sous silence ces premières difficultés. Citons ce passage. "Saint-Claude! Ah, cette petite paroisse, nous le savons, Monseigneur, vous est bien chère. Saint-Claude fondation nouvelle: semence que le vent a pris bien loin sur la vieille terre de France et a jeté un jour au milieu des plaines du Manitoba. Et la semence a levé. D'abord petite plante, elle a eu bien de la peine à pousser ses rejetons, parmi les herbes folles qui voulaient l'étouffer; mais le jardinier à qui Dieu l'avait confié veillait: *Custos quid de nocte?* et si la plante est frêle encore sa vigilance est toujours là; car, jardinier fidèle autant qu'infatigable il a pris pour devise: *Depositum custodi.*

Dire maintenant que Monseigneur a très bien répondu ce n'est point assez. La réponse de Sa Grandeur est toute entière sortie de son cœur d'évêque et quelle éloquence est plus persuative que celle du cœur. Remerciements aux paroissiens pour leur souhaits de bienvenue, louange pour leur bon esprit, leur énergie et leur constance, merci pour le soutien donné à leurs prêtres. "Aux prêtres qui partageaient vos durs labeurs, votre pauvreté et vos quotidiennes privations, vous avez donné le morceau de pain de chaque jour: ah! merci; mais à présent vous ferez quelque chose de plus. Vous ne voudrez pas rester en arrière et comme toutes les autres paroisses du diocèse vous donnerez à vos prêtres ce qui est convenu. Le prêtre qui dirige cette paroisse, ce prêtre que j'ai moi-même choisi, car son nom semblait l'y avoir prédestiné, sachez l'apprécier. Si je l'offrais aujourd'hui à dix paroisses de mon diocèse leurs habitants le recevraient avec joie. Je le sais, vous l'aimez. Donnez-lui donc ce qui lui faut raisonnablement pour son entretien. Vous le ferez, j'en suis certain, car vous êtes trop fiers, paroissiens de Saint-Claude, pour voir votre curé dans une position inférieur a celle des autres curés de la Province."

Après avoir donné des félicitations aux paroissiens pour leur très nombreuse assistance pour le soin qu'ils ont pris cette année d'envoyer leurs enfants à l'école "dont tout le monde est satisfait" le Prélat a donné la bénédiction pontificale. Puisse cette bénédiction, comme le lui a dit Dom Gréa, "féconder les espérances que donne cette colonie fondée au prix d'efforts persévérants, pour un avenir de durable prospérité, pour un long avenir d'honneur, de foi et de vertus chrétiennes."

Terminons, nous avons été bien long déjà, par cette citation qui résume si justement les sentiments des paroissiens de Saint-Claude en ces jours de fête. Nous l'empruntons à leur adresse. "Presque tous ici enfants de la France, nous garderons la vieille tradition des ancêtres; notre langue et notre foi. Soutenus par vous, Monseigneur, malgré nos faiblesses et nos égarements nous garderons nous aussi, et à votre exemple, le dépot sacré reçu des mains d'une mère agonisante. Au milieu des veuleries de ce siècle nous resterons les enfants de la fille-ainé de l'Eglise: Catholique et Français toujours Il nous reste sans doute encore bien du chemin à faire; mais si jamais nous sentions la défaillance arriver nous nous rappellerions les jours bénis de cette année 1901, jours du jubilé, jours de la visite de notre Archevêque et ces souvenirs nous seraient le coup de clairon avant la charge."

UN ÉTRANGER.

LA GUERRE

Paris. — Une dépêche d'Amsterdam annonce que l'entourage de M. Kruger approuve complètement la décision prise par le commandant boer Kritzinger. On sait que cet officier a déclaré que tout indigène tombant entre ses mains, avec ou sans armes, serait fusillé. Il paraîtrait qu'au commencement de la guerre un certain nombre de Basutos et de Swasis offrirent leurs services aux Boers, M. Kruger et M. Steyn ne voulurent pas les accepter en donnant comme motif que l'élément noir ne devait pas être mêlé dans une guerre entre blancs. Quant aux Anglais, ils avaient déjà accepté à cette époque les services des noirs.

***

Londres, — Le gouvernement avoue maintenant qu'il a l'intention de ratirer quarante mille hommes du sud de l'Afrique. Cette déclaration, en dépit de l'amérlioration de la situation militaire contre les Boers, est contrebalancée par l'état de choses décourageant qui existe dans la Colonie du Cap, et qui est pire qu'à aucune autre époque de la guerre. On suppose naturellement que les hommes seront rapatriés, mais à présent, on a l'intention d'envoyer la plus grande partie des troupes, sinon toutes, dans l'Inde.

La charité du pauvre, c'est de vouloir du bien au riche.

Le Manitoba.

Mercredi, 14 Aout 1901

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR LA
Compagnie d'Imprimerie de St-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

L'INSTRUCTION RELIGIEUSE A L'ECOLE

Nous lisons dans le *Journal* du 8 août :

"M. Longley, procureur général de la Nouvelle-Ecosse, vient de faire une conférence sur l'éducation au cours de laquelle il a insisté sur la necessité de l'instruction religieuse à l'école.

"*La formation du caractère étant l'objet de l'éducation, dit-il, les écoles dépourvues de cet enseignement sont défectueuses dans leur élément essentiel.* Il ne considère pas l'enseignement du dogme possible dans les écoles, mais il recommande l'enseignement des grands principes de toute religion, l'amour et l'abnégation..............

"M. Longley reconnait la nécessité d'un enseignement religieux mais n'ose en demander la mise en pratique. Pourquoi l'enseignement religieux dans les écoles est-il impossible? Parce que l'on ne veut pas admettre la liberté pour tous. Voilà la raison. Que chacun respecte la liberté de son voisin et il n'y aura aucune difficulté à pétrir les caractère de cet élément essentiel qui, mieux que tout autre chose, contribuera en les ennoblissant, à la véritable grandeur du peuple."

Nous nous associons aux conclusions du *Journal*.

Au reste, on pourrait faire un beau volume de tous les témoignages semblables à celui de M Longley, et venant des mêmes sources. Il est vrai que l'on pourrait faire un second volume de toutes les contradictions des mêmes personnages.

Ils posent les principes vrais en matière d'éducation, mais lorsqu'ils en viennent à la pratique, ils tournent le dos à leurs principes avec une célérité qui n'a d'égale que leur illogisme.

L'enseignement d'un vague déisme ou de certains sentiments philantrophiques, n'est pas l'enseignement de la religion. C'est plutôt la négation de toute religion. Et le peuple, qui a plus de logique dans ses instincts que tous ces éducateurs farouches et superficiels, ne s'y trompe point.

Si l'on étudie l'histoire de l'éducation chez les divers peuples de l'univers, qu'y trouve-t-on ?

Du moment que ce système est introduit dans les écoles, le peuple n'est pas lent à en découvrir le vice, et dès lors, il supprime de fait tout enseignement religieux. De la neutralité on tombe dans l'indifférence, et de l'indifférence dans l'antipathie, le mépris et l'hostilité. On voit alors figurer dans les programmes scolaires l'enseignement des devoirs de l'homme envers les animaux. Quant à nos devoirs envers Dieu, chut !

C'est le triomphe de la bête!

LES DELEGUES DE QUEBEC ET LEURS IMPRESSIONS

Il y a eu, lundi dernier, à l'Archevêché de Saint-Boniface, une assemblée des délégués de la Province de Québec, chargés d'étudier les ressources du Manitoba et de faire un rapport à nos frères de là-bas sur les avantages de la colonisation en cette Province.

Accompagnés du Révérend Père Blais, ces messieurs ont visité les florissantes paroisses de Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Saint-Joseph LaSalle, Saint-Charles. Ils en sont revenus emerveillés et les paroles élogieuses qu'ils ont prononcées à l'endroit de notre province sont de nature à nous faire augurer un bon mouvement d'immigration de notre côté. Ils se proposent de visiter Lorette, Le lac Dauphin, Brandan, Wolseley, Edmonton.

Le Dr Coulombe, dans un discours précis et instructif, nous déclara sa ferme conviction que le terrain du Manitoba était le plus riche qu'il eût trouvé pour la culture et l'élevage. Il ne craint plus les gelées précoces du printemps ni de l'automme; plus la colonisation augmentera, moins on aura à craindre ces gelées.

Le prix des terrains au Manitoba, comparativement à celui de la Province de Québec, est moins élevé, et tous ceux qui ont de la difficulté à s'établir là-bas, devraient venir ici où ils trouveront des terrains riches et faciles à cultiver.

La culture au Manitoba donne un rendement très favorable et l'Industrie Laitière est destinée à y prospérer énormément, à devenir une source de richesse pour la Province et nos compatriotes.

Le bois, le foin et l'eau se trouvent en abondance. Le Manitoba a un climat exceptionnellement bon pour la culture de la pomme de terre. Les troupeaux sont dans un état de santé parfaite. Le pays est sillonné de chemins de fer et un travailleur intelligent et actif pourra surmonter plus facilement les épreuves au Manitoba que dans la Province de Québec.

Le docteur ne veut pas dépeupler la Province de Québec en faveur du Manitoba, mais il voudrait voir tous nos compatriotes qui sont dans la nécessité de partir, ou qui veulent aller s'établir dans la république voisine, de se diriger vers le Manitoba; les les jeunes gens actifs et laborieux surtout trouveraient ici un champs fertile et rémunérateur

En termes émus le docteur remercie en son nom et en celui des délégués tous ses compatriotes du Manitoba de l'accueil chaleureux et sympathique qu'ils ont reçu ici ; ils ont été accueillis comme des frères et ils se feront un devoir de rapporter à leurs compatriotes de Québec toutes les marques de sympathies qui leur ont été témoignées.

M. l'abbé Blais, frère du missionnaire colonisateur, prend ensuite la parole et approuve en tous points les remarques judicieuses du Dr Coulombe et termine en citant les paroles de Napoléon à ses soldats en face de l'Italie, nous demandant de les répéter à nos compatriotes. "Canadiens-français, le Manitoba peut vous paraître loin, mais courage, en avant, nous vous conduirons dans les plaines les plus fertiles du monde."

MM. Milo, Beaudry, Roberge, Peloquin, et Giard approuvent tout ce qui a été dit précédemment. M. Peloquin, grand jardinier et agriculteur distingué de Saint-Hyacinthe, nous donne de bons conseils et des détails très intéressants sur l'industrie des abeilles.

M. Giard, le Benjamin des excursionnistes, avoue qu'en quittant Saint-Hyacinthe pour le Manitoba, il croyait se rendre à l'autre bout du monde, chez les Esquimaux; il croyait trouver ici un pays demandant énormément de travail ; il a changé d'idées maintenant, et il promet un concours actif dans la province de Québec, qu'il parcourt dans toute sa longueur, en faveur de la colonisation manitobaine.

Les personnes suivantes adressèrent aussi la parole : le R. P. Blais, MM. les juges Prud'homme et Prendergast, MM. Joseph Bernier, M. P. P. S. M. Barré, Jos. Lecomte.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque termina la séance en donnant des conseils sages et sérieux ; il encouragea fortement les délégués à continuer leur œuvre éminemment patriotique et nationale, les remercia de tout cœur et donna sa bénédiction à toute l'assistance.

Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de donner un compte rendu détaillé de cette assemblée importante.

A notre tour cependant, nous remercions cordialement ces messieurs du travail qu'ils font pour nous en ce moment: ils devront, à leur retour, à nos frères de la Province de Québec, ce qu'ils ont vu et ce qu'ils nous ont dit à nous-mêmes dans la réunion d'avant hier.

Les délégués de la Province de Québec sont des gens indépendants, et ne songent nullement à venir s'établir ici personnellement ; leur opinion désintéressée doit donc avoir un grand poids et une influence considérable. C'est le jugement d'hommes sérieux et intelligents

Nous demanderons a nos compatriotes de la Province de Québec, de les écuter et de se rappeler qu'ici, au Manitoba, il y a pour eux un prolongement de la patrie.

UNE RENCONTRE

Le *Free Press* du 8 courant nous annonce qu'il s'est mis en frais d'aller *interviewer* M. Clark Wallace à propos du serment du roi. Il publie avec complaisance l'opinion de M. Clark Wallace, avec un titre plus complaisant encore et très en relief. "Une agitation déguisée" tel est ce titre, tiré il est vrai, des paroles de M. Clark Wallace. Cela veut dire que les catholiques qui demandent au gouvernement impérial de changer la formule du serment de façon qu'elle ne soit plus une injure à leur foi, mènent, en réalité, d'après le *Free Press* et M. Clark Wallace, une campagne aux fins de rendre possible l'accession d'un prince catholique au trône d'Angleterre; ce qui serait porté un coup fatal aux instructions Britanniques, ajoute le député d'York ; ce qui montre toute l'ignorance de ces paltoquets, devons-nous ajouter nous-mêmes. En effet, la base des institutions britanniques a été jetée par les barons catholiques d'Angleterre, qui les ont imposées à la royauté.

Nous n'éprouvons cependant aucune surprise de cette nouvelle frasque. C'est devenu une manie chez M. Clark Wallace. Il se croit le grand sabre du protestantisme et il lui faut percer de sa lourde lame au moins tous les mois une idée catholique, le Pape et l'Eglise. Ne croyez pas qu'ils se retienne quand il a devant lui un aussi bon morceau que l'outrageant serment soudainement exhumé des paperasseries officielles par le changement de règne. Seulement, M. Clark Wallage ferme trop aisément les yeux à la vérité.

Les catholiques se sont très nettement expliqués.

Ce que nous voudrions, c'est qu'on modifiât ce serment de façon à en élaguer les outrages qu'il contient à l'adresse de 18 millions de loyaux sujets de Sa Majesté, et les assertions mensongères à l'égard de nos croyances. C'est tout.

Il parait que M. Clark Wallace possède un ranche quelque part dans l'Ouest. C'est en s'y rendant, que, s'accordant quelques jours de repos à Winnipeg, il s'est dechargé de ce globule de fiel.

Quand il sera au milieu de ses ruminants, nous lui souhaitons de ruminer lui-même quelque dessein meilleur.

Dans le Monde Religieux

—La retraite des RR. P. Oblats s'est terminée hier.

***

La période pour l'accomplissement des œuvres et des dévotions du jubilé a été, par permission du Saint-Siège, prolongé de deux mois pour le diocèse de Saint-Boniface, du 17 septembre au 17 novembre.

***

Un épouvantable sacrilège a été commis à l'Epiphanie, dans la provincede Québec. Les saintes espèces ont été arrachées du Tabernacle et profanées lamentablement. Les vases sacrés ont été enlevées.

***

La première communion des enfants de la paroisse aura lieu demain matin à 7½, à la cathédrale La Confirmation sera administrée à ces communiants, dimanche, le 1er septembre.

***

Le R. P. Pichon, S. J., qui a prêché la retraite des RR. PP. Jésuites et celle du clergé séculier, est reparti vendredi soir pour Montréal ; le distingué jésuite a été trés apprécié de ses deux anditoires d'élite.

Ne dites jamais que ce qui peut servir aux autres ou à vous-même.

Chronique de la Province

LA SALLE

(De notre correspondant spécial)

12 Août.— Le Révérend Monsieur Rocan a maintenant la cure de Ste. Elisabeth, tandis que Mr. Gendron le remplace comme curé ici.

La délégation envoyée par la societé de colonisation de la Province de Québec, est arrivée ici dimanche dernier, pour repartir lundi. Ces messieurs ont paru enchantés de leur visite.

Plusieurs de nos cultivateurs ont déjà commencé les récoltes.

PAROISSE DU SAINT ENFANT JESUS DE THIBAUT

Nous avons donné la semaine dernière la description des cérémonies qui ont eu lieu à l'occasion de la première messe célébrée dans cette paroisse. Notre correspondant nous fournit d'autres détails fort intéressants, que nous nous empressons de publier :

La chapelle qu'on doit construire s'élèvera non loin d'un endroit qui est designé sous le nom *d'epénetière* de Mr Thibaut ; on y voyait encore il y a quelques années un échafaud auquel les anciens du pays avaient donné le nom *d'oure* de Mr Thibaut, en souvenir de cet infatigable et dévoué missionnaire. C'est pourquoi on a cru bon de donner à la localité le nom de Thibaut.

C'est dans cette épinetière autrefois si bien boisée que le bon M. Thibault, mort grand vicaire de Sa Grandeur Mgr Taché, est venu couper et scier le bois de de la première Cathédrale de Saint-Boniface.

Les anciens se rappellent pleins d'émotion avec quel courage, quelle habileté, quelle vigueur, il maniait la hache et la scie de long. Que de sueurs il a versées, que de longs jours il a passées dans cette épinetière à abattre et scier le bois destiné à l'église de Saint-Boniface.

M. Thibaut était, outre un rude travailleur, un missionnaire dont toute l'ambition était de consumer sa vie pour la gloire de Dieu et le salut éternel de ceux qui lui étaient confiés. Salut et honneur donc à ce prêtre dévoué, à ce missionnaire infatigable dont la vie est intimement liée avec l'origine et le commencement de l'Église de Saint-Boniface. Que la nouvelle Paroisse qui se forme, à douze milles environ de Sainte-Anne sur la Route Dawson, rappelle par son nom le souvenir de ce vieil athlète de la religion dans les plaines alors presqu'inconnues et désertes du Nord-Ouest.

N. B.—*Oure*, en langage populaire du pays, signifie un échafaut où autrefois on scirait le bois, avec une scie appelée scie de long. L'auteur de cette petite note a vu lui-même sur les limites de l'épinetière, cet *oure* qu'on désignait sous le nom *d'oure* de M. Thibaut et Epinetière de M. Thibaut.

EDNA COOKE

Le cirque dont Winnipeg aura la visite lundi prochain a comme attraction de première grandeur, Edna Cooke, une écuyère de mérite. Au fait, c'est sans contredit la plus audacieuse et la plus hardie de toutes celles qui font ce genre d'équitation. Elle joint à ces qualités la grâce et l'élégance. Edna Cooke vaut la peine d'être vue à l'œuvre. Allez la voir au Grand "Pan-American Circus," à Winnipeg, lundi le 19 août 1901.

ÉCOLE APOSTOLIQUE TACHÉ

Cette école a pour but principal de recevoir des jeunes garçons qui n'ont point encore fait leur première communion et qui désirent suivre les classes de l'Académie Provencher ou les divers cours du Collège de Saint-Boniface.

Les RR. SS Grises sont chargées de l'institution.

Prix de la pension : $7.00 par mois, chaque trimestre payable d'avance. Cela comprend le lit, le lavage et l'entretien du linge.

Pour les enfants qui coucheraient au collège, le prix de la pension ne serait que de $5.00 par mois.

L'entrée aura lieu le 28 août.

Toute demande d'admission doit être faite au plus tôt, car l'espace est restreint. S'adresser à Rde Sœur Pominville, directrice, à Saint-Boniface.

Nous nous ferons un devoir, au prochain numéro, de parler plus au long de cette institution.

LA RENTRÉE DES CLASSES

A Saint-Norbert, l'entrée des élèves au couvent aura lieu lundi le 26 août 1901.

Au couvent de Winnipeg, l'entrée aura lieu le 2 septembre.

Au collège de Saint-Boniface, la rentrée se fera le 29 août courant.

Au couvent de Saint-Boniface, l'entrée aura lieu le 26 août.

M. LOUIS IMBEAU

Pointe au Boutons, Co. Saguenay, P.Q.

Guéri de Dyspepsie et du Mal de Rognons par les

PILULES MORO

M. Louis Imbeau est un homme qui travaille fort. En hiver, il travaille aux chantiers et passe cette saison rigoureuse de l'année à bûcher fort et à manger de la nourriture pesante et difficile à digérer. L'été, il gagne sa vie par la pêche qui est un ouvrage très dur et pour lequel il faut avoir une santé robuste, un bon appétit et surtout une bonne digestion, car nous savons tous, qu'il est d'une importance première pour l'homme qui a à travailler fort pour gagner sa vie au bout de ses bras, de bien manger et surtout de bien digérer les vivres qu'il prend, afin d'en retirer tout le profit possible, pour soutenir ses forces. Vu la vie qu'il menait, M. Imbeau était devenu sans appétit et dyspeptique et il souffrait aussi de ses rognons. Il mangeait à peine et les vivres qu'il prenait, digéraient mal. Son estomac était en très mauvais ordre et conséquemment il était devenu faible et sans ambition. Voyant lui aussi les nombreuses guérisons obtenues par les **Pilules Moro** pour les hommes, il résolut d'en prendre et à sa grande surprise, elles le guérirent des maux dont il souffrait. Il demande aujourd'hui que son témoignage soit publié, afin de faire connaître aux hommes souffrant de leur estomac et de leurs rognons, le moyen à prendre pour se guérir.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO,
1724 rue Ste-Catherine,
Montréal, Canada.

Chers Docteurs,

"Je vous demande d'insérer dans les journaux le témoignage de ma guérison et puisse-t-il être de quelque secours aux hommes souffrant comme moi et désirant se guérir. Comme vous le savez, j'étais malade depuis plusieurs mois et je souffrais beaucoup de mon estomac. J'avais toujours la langue chargée et la bouche mauvaise. Je me levais le matin aussi fatigué que je m'étais couché la veille. Je mangeais peu et après mes repas, j'étais toujours étourdi et je sentais comme une boule au creux de l'estomac. J'avais mal aux rognons et mon urine était chargée.

"Les premières boites de Pilules que je pris me soulagèrent beaucoup de mes maux et aujourd'hui, après en avoir pris pendant quelques semaines, je suis heureux de pouvoir certifier qu'elles m'ont guéri et ont fait de moi un homme nouveau. Je suis fort et robuste; j'ai bon appétit et je mange ce que je veux, sans me fatiguer. Je travaille toute la journée sans éprouver de lassitude et je suis aussi bien que je n'ai jamais été dans ma vie.

"Votre bien dévoué,"
LOUIS IMBEAU.

Les Pilules Moro en aiguisant l'appétit et aidant la digestion, donnent la force aux hommes faibles et tiennent l'homme fort, robuste.

Les médecins de la Compagnie Médicale Moro, peuvent être vus à leur bureau, au No. 1724 rue Ste-Catherine, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir. Aux hommes qui demeurent à la campagne et qui ne peuvent venir facilement à Montréal, un blanc de traitement leur sera envoyé sur demande, ainsi qu'un petit livret rempli de conseils et d'avis. Les consultations par lettres sont aussi gratuites et absolument confidentielles.

Les Pilules Moro se vendent 50c. la boîte ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix.

Adressez vos lettres comme suit:

Compagnie Medicale Moro,
1724 rue Ste-Catherine, - - Montréal.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

A Vendre, Machine à battre Engin et Séparateur réparés à neuf. Prix raisonable et grandes facilités de paiement. S'adresser: rue Garry, 271, Winnipeg.

—Quelques-uns ont dit que Fleury le marchand d'habillements de Winnipeg était mort, mais c'est faux, il est venu au Manitoba hier et sollicite respecteusement la clientèle de la population de Saint Boniface.

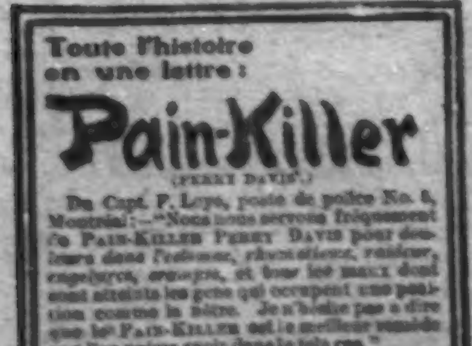
—Jeudi dernier, M Charles-Auguste Lambert, fils de M. le docteur Lambert, célébrait le 21em anniversaire de sa naissance. A cette occasion, un bon nombre d'amis sont allés lui présenter leurs félicitations dans la soirée; inutile de dire qu'on s'amusa bien sous ce toit toujours si hospitalier.

—Le Collège de Saint-Boniface a fait ériger récemment sur sa ferme un four à brique de bonnes dimensions. La brique cuite par ce four servira à la constructions de vastes bâtiments, étables et granges, sur la belle ferme que les Jésuites possèdent voisine de la seigneurie. M. A. Poliquin a charge de ces travaux.

—Le culb de base-ball de Saint-Boniface a remporté une nouvelle victoire, il a défait les Zéphyrs par 9 contre 5. Le terrain venait de recevoir une averse, les joueurs des deux côtés en ont éprouvé quelque désavantage, le jeu a cependant été intéressant. On se rappelle que les Capitals ont défait l'autre jour les Saint-Boniface en s'assurent le concours de joueurs étrangers. Cette partie jouée sous protêt par notre club a été annulée par la ligue et devra être recommencée Nous en sommes heureux et souhaitons le meilleur succès aux "boys"

—L'hon. juge Dubuc et l'hon. M. LaRiviere sont arrivés hier de leur voyage à la Colombie.

—Nous avons eu cette semaine la visite de deux journalistes italiens, Messieurs Rebecca et Mathis de Paul. Ces deux messieurs sont en voyage d'exploration au Canada, dans l'intérêt de leurs nationaux émigrés ou émigrants. Ils sont délégués par des associations catholiques d'émigration et de colonisation de leur pays. Ils visitent actuellement le Manitoba Ils pousseront ensuite leur course vers le Nord-Ouest et peut-être jusqu'à la Colombie. Nous souhaitons la bienvenue à ces distingués visiteurs et nous espérons qu'ils rapporteront de bons souvenirs de leur passage au milieu de nous.



CONSÉQUENCES FATALES

Un simple refroidissement peut avoir les plus tristes conséquences, si l'on n'a pas recours au BAUME RHUMAL pour combattre ses effets

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

BURLINGTON VT.

Mgr J. S. Michaud évêque de Burlington, vient de recevoir de Rome des documents annonçant que M. le curé Cloarec, de l'église Saint-Joseph, a été nommé camérier de Sa Sainteté Léon XIII.

Cet honneur a été une grande et agréable surprise pour M. le curé Cloarec; mais tous s'accordent à dire qu'il était bien mérité. M. le curé Cloarec travaille pour l'Eglise depuis trente ans et il a édifié le temple le plus grand et le plus beau de l'Etat du Vermont.

TORRINGTON, CONN.

Un journal anglais annonce qu'il y a du désaccord entre M. et Mme J. E Mallette, au sujet de leurs enfants. Il est bon de dire, ici, en passant, que M. Mallette, malgré son nom bien français, n'en est guère un ni de langue ni de prétention. Cependant, il a assez de sang français dans les veines pour corriger ses enfants sans lâcheté. Mme Mallette, de son côté, prétend que les enfants doivent s'élever tout seuls. Tous deux tiennent à leurs principes et le désaccord triomphe.

HOLYOKE

On dit qu'il n'y aura pas beaucoup de pommes cette année. Un fermier de Williamsburg qui en a eu 1400 barils l'an dernier, dit qu'il n'en aura que 800 cet automne. Les pêches aussi ne sont pas en abondance.

INFLUENCES PERNICIEUSES

Les influences du chaud et du froid sont souvent pernicieuses. On les combat avec le BAUME RHUMAL.

LE CIRQUE PAN-AMERICAIN

Ce cirque sera ici lundi prochain. Comme on peut le voir par l'annonce, ce cirque sera l'une des grandes attractions de l'été. L'hippodrome sera rempli de chevaux bien dressés conduits par des hommes expérimentés. La ménagerie sera aussi particulièrement intéressante.

C'EST LE MOYEN

Il faut soigner la grippe et la bronchite avec le BAUME RHUMAL. C'est le seul moyen de s'en débarrasser.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	85,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

AVIS

Canada — Cour Supérieure
Province de Québec
District de Montréal — No. 1559

Dame Caroline (alias Carrie) Wheatly Shearer Nicholson de la Cité et du district de Montréal, épouse de William Whitehead, ci-devant du même lieu, pharmacien, maintenant résident à Winnipeg dans la province de Manitoba.

Demanderesse

V

Le dit William Whitehead

Défendeur.

Une action et demande en séparation de biens en cette cause a été instituée par la demanderesse.

Montréal, ce 2 juillet, 1901
McGoun & England,
Procureurs de la demanderesse.

34-38

VENTE PAR ENCAN

Samedi le 24 août courant, à 2 heures p. m., à l'enclos, en arrière de l'Hôtel-de-Ville, je vendrai par encan public les animaux suivants s'ils n'ont pas été alors réclamés, savoir:

1 cheval rouge, 1 cheval crème, 1 pouliche rouge, une vache cendrée, dont la description plus détaillée paraît dans la "Manitoba Gazette du 3 août courant.

LIG. GAGNE,
Gardien d'enclos.
Ville de Saint-Boniface.

Il y a un coupable à qui on pardonne toujours: c'est soi-même.

A donner et à prendre,
On peut se méprendre.

Sois adroit, mais droit.

La patience dévore le diable.

A Propos d'Agriculture

LE MOUTON ET LES MAUVAISES HERBES.

Un agronome prétend que le mouton mange 515 variétés d'herbes sur les 600 qui existent ordinairement dans nos champs, tandis que le cheval, les vaches et les cochons n'en mangent que quelques-unes. Nous ne garantissons pas l'exactitude de ces chiffres, mais il est certain que le mouton détruit beaucoup d'herbes nuisibles que les autres animaux de la ferme laissent de côté. On devrait toujours avoir quelques moutons dans les pâturages, avec les vaches.

POUR MAITRISER LES CHEVAUX

—Il parait qu'il n'y a pas de chevaux qui prennent le mors aux dents en Russie. Personne ne monte en voiture sans avoir attaché une corde en nœud-coulant autour du cou du cheval. Si, à un moment donné, ce dernier s'emporte, il n'y a qu'à tirer sur cette corde et dès que le cheval se sent la gorge sérrée, il s'arrtée.

Affaires Municipales

Municipalite de Montcalm

Sixième Assemblée du Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm, tenue à Letellier, le 16 Juillet 1901.

Présents : Napoléon Comeault, Préfet ; Louis Ayotte, Zotique Clément, Thomas Eyres, Aimé Boiteau, Georges Beaupré et Eugene Cartier, Conseillers.

MOTIONS

Ayotte-Eyres :—Que le procès-verbal de la derniere assemblée soit adopté. Adopté.

Clément-Ayotte : Qu'il soit chargé à G. A. Muttleburry 3 journées de corvée au lieu 4 journées actuellement chargées sur les lots 298 et 300 Ste. Agathe.

Adopté.

Ayotte-Cartier :—Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à écrire à Joseph Landry, gardien d'enclos dans le District No. 2 Quartier 4, de retenir ses animaux, ou sinon il sera remplacé. Adopté.

Cartier-Ayotte :—Que M. Dieudonné Bérard soit autorisé à aplanir le chemin qui est déjà commencé autour de la Section 2 Quartier 3, et que le prix accordé soit de $30, pour les 14 milles ; et dans le cas ou il n'en ferait qu'un mille, il ne lui sera payé que $7.50. Adopté.

Cartier-Clément : Que le montant de $173.32 payé par le Secrétaire-Trésorier pour frais d'avocat soit approuvé. Adopté.

Cartier-Ayotte—Que le secrétaire trésorier soit autorisé, sur l'ordre du Préfet, à payer à M. Romuald Marion, une partie de son ouvrage fait dans les chemins, et la balance lui sera payée après la prochaine Assemblée du Conseil. Adopté.

Cartier-Ayotte :—Que le montant de cent-cinquante piastres soit accordé à la Société d'Agriculture de Morris No. 1, et vingt-cinq piastres à la Société d'Agriculture d'Emerson. Adopté.

Cartier-Clément :—Que le Préfet soit autorisé à vendre la construction du pont de Ste. Elizabeth sur la Riviére-aux-Marais Est. La vente devant être faite au plus bas enchérisseur, les matériaux devant être fournis par les contracteurs et le prix sera au pied courant. La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement, acceptée.

Adopté

Ayotte-Clément :— Que M. J. Baril soit nommé arbitre dans l'arrondissement scolaire de Whitehaven, afin de régler les difficultés qui existent.

Adopté.

Cartier-Clément :—Que le rapport du Comité des Finances soit accepté. Adopté.

Ayotte-Eyres : — Que ce Conseil s'ajourne au sixième jour d'Août prochain. Adopté.

JOSEPH BARIL,
Sec., Trés.,
Municipalité de Montcalm.

Faites lire vos œuvres à vos ennemis, si vous voulez les corriger ; eux seuls vous diront les défauts ; et non à vos amis, qui sont vous-même.

FEUILLETON DU MANITOBA

LE ROMAN D'UN JESUITE

XII

N° [illegible]

Le comte de Piélan, informé comme tout le monde de ces bruits fâcheux, avait répondu :

« Puisque l'Administration lui conserve son emploi, c'est que tous ces racontars sont faux et j'en fais le cas qu'ils méritent."

M. Planet avait le langage et les manières d'un homme du monde, il était bon écuyer et grand chasseur, cela lui suffisait.

En peu de temps, le garde général devint l'hôte assidu du château ; il y venait plus encore quand il espérait ne pas le rencontrer. Mme de Piélan, indulgente et bonne pour tous les amis de son mari, ne fit d'abord aucune attention à ses assiduités, mais bientôt M. Planet lui ayant fait comprendre trop clairement le but vers lequel il tendait, elle donna l'ordre à ses domestiques de ne plus recevoir en l'absence du comte.

Pendant quelque temps, elle en fut débarrassée ; puis, un jour, il réussit à s'introduire subrepticement au château et pénétra jusqu'au salon où il la trouva seule. La comtesse, en femme du monde, lui indiqua un fauteuil et attendit, décidée à règler sa conduite sur celle de son visiteur. Celui-ci, respectueux d'abord, commença par se plaindre de se voir ainsi éloigné, tandis que rien, ni dans ses actes, ni dans ses paroles, ne justifiait les mesures préventives prises contre lui. Après les protestations de respect, il arriva au dévouement ; de là, à l'affection et à la sympathie profonde, indépendante de sa volonté...Mme de Piélan avait essayé de l'arrêter sans y parvenir et, comme sa dignité et son devoir ne lui permettaient pas d'en entendre davantage, elle se levait pour se retirer. Le garde général se jeta entre la porte et elle et, la retenant par le bras, il voulut la forcer à l'écouter encore. Alors cette femme outragée se dégagea vivement se rejeta en arrière et, avant qu'il n'ait eu le temps d'arrêter son mouvement, elle saisit le cordon de la sonnette et fit jeter son insulteur à la porte par ses gens.

Le misérable, furieux de sa déconvenue, jura de se venger, il eut recours à la plus lâche de toutes les vengences, à la calomnie ; et bien qu'il ait eu l'infamie de répandre sur cette pauvre femme les bruits les plus injurieux, il eut l'audace de continuer à venir au château. Il est vrai qu'il ne s'y présentait plus que quand il était certain d'y rencontrer le comte. Cela dura plusieurs mois, tout le pays parlait de la liaison de Mme de Piélan avec le garde-général, et, à ce propos, toutes les clabauderies sur Amélie Pellerin, la petite Pellerin, la fille de l'armateur parvenu, avaient naturellement repris leur cours. Le mari, comme toujours, était le seul qui ne sût rien. Puis un jour il apprit, non pas la verité, puisque tout était faux, mais enfin il fut informé de ce qui se disait. Comment ? Par qui ? Je ne l'ai jamais su.

Le surlendemain, deux hommes se rencontraient dans la lande, non pas seuls, comme on vous l'a dit, mais accompagnés chacun de deux témoins. M. Planet reçut un coup d'épée en pleine poitrine, on le crut mort, et le comte, bien que blessé, put rentrer seul chez lui.

C'est alors que commença le martyre de cette pauvre et sainte femme. Le mari, je vous l'ai dit, n'avait jamais été un modèle du genre, mais il la respectait, et malgré la légèreté de son caractère, il avait pour elle une très vive affection ; aussi leurs rapports avaient-ils toujours été courtois et affectueux.

Il avait reçu, au moment même où il transperçait son adversaire, une blessure vers le bas des côtes qui ne lui causa d'abord que peu de douleur et qu'il avait cru très peu sérieuse. Après en avoir tamponné l'ouverture avec son mouchoir, il avait pu marcher et rentrer chez lui Arrivé au château, il monta à sa chambre et voulut se panser lui-même, mais en enlevant le mouchoir qui comprimait la plaie, le sang s'échappa en assez grande abondance pour lui occasionner une syncope. Quand il revint à lui, il était baigné dans son sang, et si faible, qu'il put à grand peine atteindre le cordon de la sonnette. Son valet de chambre effrayé voulut appeler, il le lui défendit ; avec son aide, il se déshabilla, et après s'être mis au lit, il lui donna l'ordre d'aller chercher un médecin, avec recommandation très expresse de ne rien dire à la comtesse.

Vous comprenez que, malgré cette défense, Mme de Piélan ne fut pas longtemps à apprendre que son mari, rentré souffrant, venait de s'aliter. Elle courut à sa chambre et une scène terrible se passa entre eux. Comme nul témoin n'était là pour en raconter les détails, et que je ne fais pas de roman, je n'essayerai pas de la reproduire. Vous devinez assez ce qui dut se passer : les accusations du mari, les dénégations de la femme ; la colère de l'un, l'effroi, l'indignation, les pleurs de l'autre. Enfin elle quitta cette chambre pour rentrer dans son appartement, où elle fut trouvée quelques heures après étendue à terre et sans connaissance ; on la releva, on la coucha à son tour, et le médecin appelé pour son mari déclara qu'elle était atteinte de fièvre cérébrale.

Le comte, condamné, de son côté, à une immobilité absolue, ne parut pas s'apercevoir de son absence ; non seulement il ne questionna personne à son sujet, mais, à différentes reprises, le domestique qui le soignait ayant essayé de lui parler d'elle, il lui intima l'ordre de se taire, sur un ton qui ne souffrait pas de réplique ; puis voyant que les jours se succédaient et qu'elle ne paraissait pas, il interpréta son absence comme un aveu tacite de sa culpabilité.

Pendant quinze jours, la pauvre comtesse fut entre la vie et la mort, puis un mieux se déclara, et sa première parole fut pour s'informer de l'état du blessé. Les réponses gênées et ambiguës qui lui furent faites comprendre toute la portée de son malheur ; non seulement son mari la croyait coupable, mais la calomnie était arrivée jusqu'à ses domestiques... Elle renferma son désespoir dans son cœur, et ne parla plus de son martyre et de ses craintes qu'à Celui qui connait les replis les plus cachés des consciences.

Dès qu'elle eut assez de force, elle se traina seule jusqu'à la chambre du comte ; celui-ci, en la voyant, eut un frémissement ; la maladie l'avait tellement changée qu'il la reconnaissait à peine. D'un geste, elle ordonna à la garde de se retirer, et vint prendre sa place près du lit. Quand ils furent seuls : Pardonnez-moi, lui dit-elle, si depuis trois semaines je vous ai laissé soigner par d'autres. J'ai été moi-même bien malade, vous devez vous en apercevoir. A partir d'aujourd'hui je veux reprendre ma place et, autant que mes forces me le permettront, remplir tous mes devoirs envers vous. Ces paroles furent dites simplement, mais avec autant de dignité que de douceur.

M. de Piélan, frappé de la grandeur de son attitude et effrayé du dépérissement où il la voyait, eut presque pitié d'elle. Il resta quelque temps sans répondre ; puis, poussé de nouveau par le démon de la jalousie, il voulut la renvoyer, doucement d'abord, et voyant qu'elle s'obstinait à rester, il se laissa emporter par la colère et renouvela ses récriminations et ses reproches. Le premier jour, la malheureuse avait essayé de lutter contre la calomnie, elle s'était défendue, avait nié, avait protesté ; depuis, elle avait réfléchi, elle savait qu'elle n'avait rien à attendre que du temps et de Dieu ; à tous les emportements de son mari, elle ne répondit que par ses larmes. Enfin, le comte vaincu par ce calme douloureux cessa de parler.

Cette première entrevue ne fut pas longue, les forces de la pauvre comtesse ne le lui permirent pas, mais elle revint le lendemain et les jours suivants ; petit à petit, son mari consentit à accepter de sa main une potion, un verre de tisane, puis il lui permit d'aider à le panser, car il était loin d'être guéri. Si la santé de sa femme allait s'affermissant, la sienne diminuait de jour en jour. Le malheureux était torturé bien plus encore par ses pensées que par le mal qui devait le conduire au tombeau. Par moments, forcé d'admirer la patience et la douceur de sa femme, voyant ce front endolorie encore par la maladie et surtout par la souffrance morale, et sur lequel brillait cette sérénité calme et douce que l'innocence seule peut donner, il voulait lui rendre son estime et son affection... Puis le doute venait de nouveau lui mordre le cœur, lui torturer l'âme... Il souffrait tout ce qu'il est possible à un homme de souffrir... Il eût donné tout au monde pour connaître la vérité.

S'il est quelquefois bien difficile de prouver l'existence d'une vérité, il est presque toujours impossible d'établir la fausseté d'une calomnie, et la malheureuse victime de cette infamie en est réduite à protester de son innocence, sans pouvoir jamais en fournir la preuve.

Mme de Piélan voyait bien que si son mari consentait à la voir près de lui, à recevoir ses soins, c'était plutôt par lassitude que par oubli, et que, dans le fond de sa pensée, il continuait à la croire coupable. Elle souffrait d'indicibles angoisses, mais cette forte chrétienne faisait son devoir et s'en rapportait à Dieu du soin de la justifier quand le moment en serait venu.

Six semaines s'étaient passées depuis le duel, et rien ne faisait présager la fin de cette horrible situation, quand un jour M. de Piélan vit entrer dans sa chambre un de ses voisins de campagne, M. de Kéradec, le frère du P. Jésuite que vous avez connu.

—Mon cher, lui dit-il, je vous apporte une bonne nouvelle, une nouvelle qui hâtera certainement votre guérison.

A Suivre

Chaque homme voit un ange dans sa mère et chaque homme a raison, car c'est pour son enfant que la femme ouvre tout son cœur.